



# DUE DILIGENCE **READY!**

Pour l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux

## **QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE CONFLIT ET À HAUT RISQUE ?**

Selon le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit et à haut risque, les zones de conflit et à haut risque, ou CAHRA, sont caractérisées par « l'existence d'un conflit armé, d'une violence généralisée ou d'autres risques d'exactions graves et généralisées à l'égard des populations ».

## **QU'EST-CE QUE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN MINERAIS PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT ET À HAUT RISQUE ?**

Le Guide OCDE sur le devoir de diligence est un cadre qui a été élaboré pour permettre aux entreprises d'identifier et de gérer les risques associés aux minerais dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Il se compose de cinq étapes comprenant :

1. « Mise en place de systèmes solides de gestion d'entreprise » ;
2. « Identification et évaluation des risques dans la chaîne d'approvisionnement » ;
3. « Description et mise en place d'une stratégie visant à traiter les risques identifiés » ;
4. « Réalisation d'un audit indépendant par des tiers des pratiques de devoir de diligence des affineries » ;
5. « Rapport annuel sur le devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement ».

Le Guide OCDE sur le devoir de diligence contient des suppléments distincts portant sur les 3T (étain, tantale et tungstène) et sur l'or. L'OCDE recommande aux petites et moyennes entreprises (PME) d'adapter le Guide sur le devoir de diligence en fonction de leur taille et de leur profil de risque. Le Guide sur le devoir de diligence s'applique à tous les minerais, mais l'approvisionnement responsable de l'étain, du tungstène, du tantale et de l'or est expressément décrit dans le document.

## **ZONES DE CONFLIT ET À HAUT RISQUE ET RÈGLEMENT DE L'UE SUR LES « MINÉRAIS PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT » EN QUOI CELA AFFECTE-T-IL MON ENTREPRISE ?**

Le règlement de l'UE s'applique aux importateurs européens d'étain, de tantale, de tungstène, de leurs minerais et d'or provenant de zones de conflit et à haut risque, dont les volumes d'importation annuels dépassent certains seuils (voir l'annexe I du Règlement de l'UE).

À compter du 1er janvier 2021, ces entités seront tenues de mener un devoir de diligence sur leurs chaînes d'approvisionnement, afin de s'assurer que l'étain, le tantale, le tungstène et/ou l'or (sous forme de métal, de minerai, de poudre ou de concentré) qu'ils importent ne contribuent pas aux risques énumérés à l'annexe II du Guide OCDE sur le devoir de diligence. Certaines entreprises de l'UE seront tenues de respecter le règlement de l'UE dès son entrée en vigueur.

## **QUEL EST LE RÔLE DES PME DANS L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN MINÉRAIS ET EN MÉTAUX ?**

Les PME jouent un rôle important dans les chaînes mondiales d'approvisionnement en minerais et en métaux. Elles ont donc aussi un rôle à jouer dans l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux, qu'elles peuvent remplir en réalisant des devoirs de diligence sur leurs chaînes d'approvisionnement. Si votre entreprise relève du champ d'application du Règlement de l'UE, vous devez effectuer des devoirs de diligence sur vos chaînes d'approvisionnement en étain, tungstène, tantale et/ou or.

## **COMMENT LES ENTREPRISES SAVENT-ELLES SI LEURS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT COMPRENNENT DES MINÉRAIS PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT ET À HAUT RISQUE ?**

Il peut être difficile pour les entreprises, y compris les PME, de savoir si l'étain, le tungstène, le tantale et/ou l'or qu'elles se procurent proviennent de zones de conflit et à haut risque.

Le devoir de diligence de la chaîne d'approvisionnement permet aux entreprises de vérifier si les minerais et les métaux qu'elles importent proviennent des zones de conflit et à haut risque et s'ils ont été obtenus de manière responsable, puis de prendre les mesures appropriées si tel n'est pas le cas. Ce faisant, les entreprises peuvent prendre des décisions commerciales plus éclairées en se constituant des réseaux de fournisseurs résilients.